

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	5 (1932)
Heft:	7
Rubrik:	Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique

Concours et logements économiques à Genève.

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté dans sa séance du 24 juin 1932 un crédit de fr. 1.455.000 pour des logement économiques à construire à Sécheron et aux Eaux-Vives.

Cette décision a été prise malgré les observations présentées par les Sociétés d'architectes de Genève (voir N° 6, juin 1932) et les remarques de la commission des pétitions du Conseil municipal dont nous citons un extrait du mémorial officiel du 10 mai 1932. « ... Elle (la commission) a considéré, en effet, qu'il était inéquitable d'avoir choisi pour la construction de ces bâtiments un architecte parmi ceux qui, favorisés par le sort, ayant appris de façon officieuse que la Ville se proposait d'élever à Sécheron et aux Eaux-Vives des logements économiques, avaient pu présenter des projets, alors que leurs collègues, restés dans l'ignorance des intentions de la Ville de Genève, ne l'avaient point pu faire. Il est apparu à la Commission que ce mode de pratiquer de la part de la Ville de Genève, constituait, à vrai dire, une prime aux plus habiles et aux mieux informés, lesquels pouvaient très bien n'être pas toujours les meilleurs, et évincrait ainsi tous les architectes qui auraient été prêts à présenter des projets et à apporter leur collaboration.

Communications.

, , Buvez suisse . . .

La crise a amené tous les pays à recommander l'achat des produits nationaux. On connaît le fameux mot d'ordre « Buy british » — achetez les produits anglais. On pourrait l'appliquer chez nous en disant « Buvez suisse ». Un grand effort s'est accompli ces dernières années en faveur des vins suisses. On commence à faire de même pour le lait, la plus économique de nos boissons nationales et une des plus saines. Le cidre doux est aussi une boisson intéressante et un produit spécialement suisse: aucun autre pays n'en produit autant ni d'autant bonne qualité. Les cidreries en ont fait plus de 10 millions de litres, l'automne passé, à quoi s'ajoute la production domestique et ambulante, qui se monte à plus de 7 millions de litres. Au total, c'est donc au moins 20 millions de litres de cidre doux qui ont été préparés l'automne passé. Cette production croissante a permis de baisser les prix. Ils arrivent à 38,5 et 40 cent. le litre, dans la vente au détail, ouvert, là où le débit est important. Il est donc meilleur marché

Aussi la Commission a-t-elle estimé qu'il serait utile d'instituer des concours ou d'ouvrir des inscriptions à l'occasion de l'édition de bâtiments construits avec la participation financière de la ville...

Maison pour femmes à Winterthur.

La ville possède maintenant un home pour femmes seules. La construction a été entreprise par une société coopérative et chaque locataire doit souscrire une part équivalant au montant du loyer d'une année. La tentative a eu un succès complet. Les 23 appartements de 1 à 3 pièces sont entièrement loués. Ils sont pourvus chacun d'une petite cuisine, chambre de bains, chauffage central et téléphone. Un réfectoire se trouve au rez-de-chaussée.

Un home original.

Il existe à Thalwil (Zurich) un home pour petits enfants susceptibles d'être adoptés. Leurs parents sont morts ou interdits. Ils sont absolument sans familles, mais ce sont des enfants normaux. Chose curieuse et réjouissante, les demandes d'adoption dépassent le nombre d'enfants adoptables.

que la bière. Parmi les boissons hygiéniques, le lait et le cidre doux, sont en même temps les meilleur marché et celles qui ont la plus haute valeur alimentaire.

Tuberculose et subventions.

Les subventions ont une mauvaise presse. C'est pourtant grâce à elles que la lutte contre la tuberculose a pu se développer ces dernières années et se hausser au niveau nécessaire pour maîtriser le fléau. En 1931, la Confédération a payé à ce titre 3 millions et demi, dont la majeure partie ont été aux œuvres privées, un peu plus du tiers pour des constructions, un tiers pour l'exploitation des établissements et moins d'un tiers pour les ligues et dispensaires. Au total, la lutte contre la tuberculose a coûté 20 millions, sans compter les dépenses d'assistance aux malades des cantons et des communes. Mais cette dépense rapporte un gros intérêt: le recul constant et important de la terrible maladie.

Bibliographie

Aide-mémoire pour les travaux de parcs et jardins par G. Dumarest, paysagiste. Edition Atar, Genève, format 14×21, prix: fr. 4.—, à l'usage des jardiniers, architectes, horticulteurs et amateurs de jardins.

Voilà bien le premier ouvrage qui donne sous une forme aussi documentée et systématique une aussi grande quantité de renseignements. Ce sont de nombreuses années de pratique et une grande expérience qui ont amené l'auteur à présenter sous forme de tables claires et suggestives toute la documentation dont peut avoir besoin le jardinier amateur ou professionnel. Voici en résumé les matières traitées: Lois et règlements. — Renseignements divers. — Arbres fruitiers. — Plantes vivaces. — Plantes annuelles ou vivaces non rustiques. — Rosiers. — Gazons et prairies. — Arbres et arbustes d'ornement. — Floraison. — Parasites des arbres fruitiers et d'ornement.

Nous reproduisons à la page 51 la partie de cet opuscule traitant des gazons.

La construction de logements économiques par la Commune et les sociétés d'utilité publique à Zurich.
(Kommunaler und gemeinnütziger Wohnungsbau der Stadt Zürich). Hochbauamt der Stadt Zürich, format 21×30.

L'architecte municipal H. Herter publie dans ce recueil la série complète des habitations construites ou subventionnées par la Ville avec les plans de situation, des étages et des façades de 29 groupes de maisons. La brochure constitue aussi au point de vue de la statistique financière et technique le document le plus complet de l'activité de la Ville de Zurich dans le domaine du logement économique.